





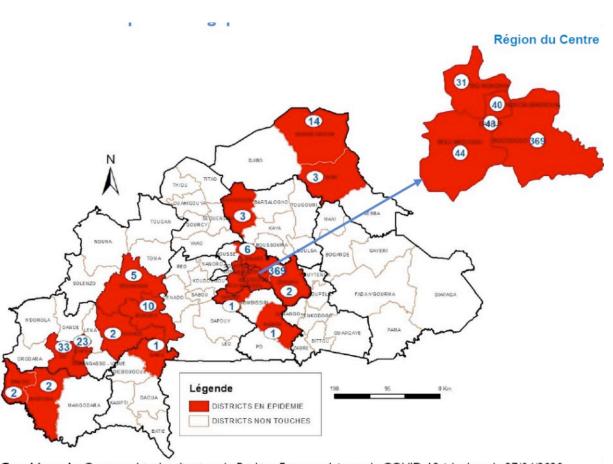
Rôle des INSP d'Afrique de l'Ouest face au COVID-19

Webinaire des membres IANPHI
Présentation INSP Burkina Faso
29 avril 2020

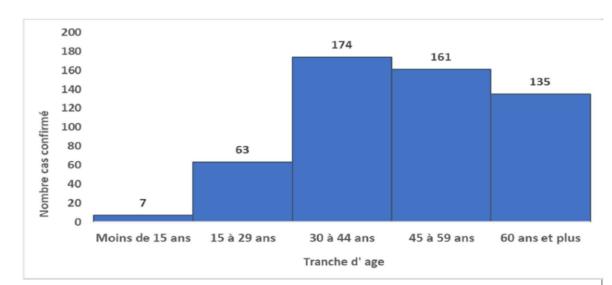
Dr Hervé HIEN Directeur Général

Situation épidémiologique du COVID-19 : au 28/04/2020

Trois (03) nouveaux cas confirmés de COVID-19 le 27/04/2020 portant le total à 638 cas confirmés



Graphique I : Cartographie des districts du Burkina Faso touchés par le COVID-19 à la date du 27/04/2020



Graphique 4 : Répartition par tranche d'âge des cas de COVID-19 au Burkina Faso du 09 mars au 27 avril 2020 (N=540)



Missions de l'INSP

Les missions principales de l'Institut national de santé publique (INSP) sont :

- assurer la veille sanitaire : alerte, riposte et surveillance ;
- assurer la recherche sectorielle, la capitalisation des interventions et l'aide à la prise de décision;
- développer et animer l'expertise collective en santé publique.

Fort de ces missions, l'INSP impliqué dans la gestion de l'épidémie à Coronavirus COVID-19.



Les piliers de l'INSP pour faire face aux problèmes de santé Publique









Centres de recherche (centre Muraz, CNRFP, CRSN)

- recherche sectorielle alignée sur les priorités du MS/approche programme
- recherche mondiale/intern ationale
- capitalisation pour la prise de décision

CORUS

- assurer la veille sanitaire
- réaliser les investigations,
- assurer l'alerte
- coordonner la réponse aux urgences sanitaires

LCR

•fournir, des services de laboratoire central de référence pour la protection de la santé et pour la lutte contre les maladies transmissibles et non-transmissibles

ONSP

- développer une expertise thématique, analytique et methodologique
- utiliser l'
 expertise
 scientifique
 rapide ou
 collective pour
 formuler des
 recommandation
 s à l'attention
 des autoritéss de
 santé

Quel est le rôle de l'Institut dans l'appui à la prise de décision ?

- Coanimation d'un groupe d'expert pour l'aide à la prise de décision (analyse de la modélisation, interprétation des données épidémiologiques de routine etc..)
- Elaboration et la mise en œuvre des protocoles de recherche pour générer des connaissances sur la maladie (socio-anthropologie, épidémiologie, prise en charge, recherche fondamentale, ...)
- Participation aux réunions des différents groupes thématiques permettant d'éclairer l'autorité pour une prise de décision : Mesures de confinement, gestes barrières, utilisation de la chloroquine dans le traitement, ...



Quel est le rôle de l'Institut dans l'appui à la prise de décision ?

- •L'INSP se charge de collecter et d'analyser l'ensemble des situations des équipes et des sous équipes de la coordination sur le COVID-19
 - Une synthèse et des propositions d'actions correctrices sont effectuées pour l'ensemble des groupes thématiques puis transmises au Cabinet du ministère de la santé,
- Contribution du service de communication et des relations publiques à la coordination des interventions des médias publiques et privés



Quelles interactions votre institut a avec le Ministère de la Santé ?

- La coordination nationale de la lutte est hébergée par l'INSP.
- CORUS lead du dispositif de préparation, de réponse avec l'utilisation de ses instruments et ses ressources humaines ;
- Participation des structures de l'INSP à la rédaction du plan de préparation et de riposte à l'épidémie de COVID-19 et des directives de prise en charge du COVID-19;



Quelles interactions votre institut a avec le Ministère de la Santé ?

- Laboratoires de diagnostic de la COVID19 sont des Laboratoires nationaux de référence (LNRs) coordonnés par le Laboratoire central de référence (LCR/INSP)
- Participation aux réunions de cabinet du MS
- Participation aux réunions des groupes thématiques
- Contribution aux équipes d'équipes d'intervention rapide (EIR) en fournissant une base de données de plus 50 spécialistes en SP dont des épidémiologistes, SP, TBM, des médecins généralistes pour aider à la gestion des cas



Comment s'ordonne la coordination nationale?

- La lutte est organisée autour d'un coordonnateur national nommé qui est suppléé par un coordonnateur national adjoint et un gestionnaire d'incident.
- La coordination nationale est relayée dans les régions sanitaires par des coordinations régionales.
 - Comité régional de gestion des épidémies COVID-19 (CRGE COVID-19) au niveau intermédiaire
 - Comité provincial de gestion des épidémies COVID-19 (CPGE COVID-19) au niveau périphérique
- Des groupes thématiques sont mis en place



Comment s'ordonne la coordination nationale? Les GT

- la coordination;
- la surveillance épidémiologique;
- la protection et le contrôle des infections;
- la prise en charge des cas;
- la communication sur les risques et l'engagement communautaire;
- la logistique;
- l'équipe d'intervention rapide;

- les points d'entrée;
- la gestion administrative, financière et logistique;
- la recherche, capitalisation et aide à la prise de décision;
- le laboratoire;
- la planification et information;
- La sécurité



Comment évaluer l'acceptation sociale et économique des décisions mises en place par la population ?

- Compréhension de l'acceptabilité par les populations des mesures de distanciation sociale et sanitaire par une enquête CAP (Consortium taskforce INSP)
- Mise en place d'une veille documentaire avec l'animation des sites web
- Mise en place d'une plateforme d'animation des et de partages des messages avec la population via telé, radio, passages programmés des spécialités et des personnes ressources



Comment intégrer les données d'évaluation de l'acceptation dans les décisions prises au niveau national ?

- Utilisation d'une démarche impliquant la coordination COVID-19
- Obtention des autorisations des mises en œuvre du CAP en population et dans les FS (SG/MS et CERS)
- Ateliers programmatiques de validations des résultats et de leurs utilisations



Comment améliorer notre collaboration scientifique et technique pour faciliter une approche coordonnée de la gestion de l'épidémie ?

La maladie à coronavirus 2019 se repend rapidement dans le monde en raison du brassage inter humain. Cela démontre clairement qu'aucune nation n'est épargnée par cette pandémie.

- L'organisation de rencontres d'échanges virtuelles entre les INSP pour un partage d'expérience
- L'élaboration des outils de travail et des protocoles thérapeutique ou de recherche utilisable par tous les pays
- Partages des directives, des plan de lutte pour extraire des interventions coordonnées, transversales,
- L'échange d'expertise entre les INSP à travers des voyages pour appuyer les équipes locales
- Le partage des résultats de recherche



Merci pour votre attention

